

ÉPHÉMÉRIDE

10 MAI

- Bureau national du SNESUP-FSU
- Réunion du groupe égalité femmes-hommes du SNESUP

11 MAI

- Réunion du secteur Situation des personnels

11 ET 12 MAI

- Stage FSU Salaires

12 MAI

- Conseil supérieur de l'éducation (CSE)
- Réunion du collectif FDE
- Réunion du secteur Recherche du SNESUP
- Réunion du secteur Vie syndicale du SNESUP

17 MAI

- Secrétariat national du SNESUP-FSU
- Agenda social (2^e cycle) : GT 5

19 MAI

- Commission administrative du SNESUP-FSU

23 MAI

- Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER)

24 MAI

- Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER)

24 ET 25 MAI

- Conseil délibératif fédéral national (CDFN) de la FSU

25/26/27 MAI

- Colloque CPU « Campus en mouvement » – Orléans

26 MAI

- Réunion du secteur Service public du SNESUP
- Réunion du secteur Formations du SNESUP
- Réunion du secteur Communication du SNESUP
- Réunion du secteur International du SNESUP

31 MAI ET 1^{ER} JUIN

Congrès d'études SNESUP

le snesup

MENSUEL DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SNESUP-FSU

78, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris - Tél. : 01 44 79 96 10
Internet : www.snesup.fr

Directeur de la publication : Hervé Christofol

Coordination des publications : Pascal Maillard

Rédaction exécutive :

Laurence Favier, Fabrice Guilbaud,
Isabelle de Mecquenem, Marc Neveu,
Christophe Pébarthe

Secrétariat de rédaction :

Latifa Rochdi
Tél. : 01 44 79 96 23

CPPAP : 0 111 507698 D 73

ISSN : 0245 9663

Conception et réalisation : C.A.G., Paris

Impression :

SIFE, 10 ter, rue J.-J. Rousseau, 91350 Grigny

Régie publicitaire :

Com d'habitude publicité,
Clotilde Poitevin. Tél. : 05 55 24 14 03
contact@comdhabitude.fr

Prix au numéro : 0,90 € • Abonnement : 12 € / an

Illustration de couverture : © Denisismaglov / Fotolia.com

MOUVEMENT SOCIAL CONTRE LA LOI TRAVAIL

Arrestation, coups, prison ferme : la répression se durcit !

Après l'arrestation et la garde à vue d'un maître de conférences de l'université Paris 8, Nicolas Jounin, mis en examen pour violence en réunion sur un agent détenteur de l'autorité publique ayant subi une incapacité de travail d'une journée ; après les condamnations à 6 et 8 mois de prison ferme de deux manifestants de 22 et 30 ans sans casier judiciaire pour des violences commises contre des policiers à Paris, lors d'incidents jeudi 28 avril durant la mobilisation contre la loi travail et en marge de Nuit debout ; l'appareil judiciaire s'abat maintenant sur les mineurs !

Le 2 mai, treize élèves du lycée Léonard-de-Vinci à Levallois, âgés de 15 à 18 ans, ont été gardés à vue pour des faits relatifs à des dégradations de leur établissement lors d'un blocage de leur lycée le 5 avril. L'avocat de l'un des mis en cause, présent devant les locaux de la sûreté territoriale de Nanterre, déclare : « *Cet endroit n'est pas adapté aux gardes à vue. [...] C'est un service qui a plus l'habitude de la grande délinquance que des manifestations lycéennes. Ces convocations ont lieu le jour de la rentrée scolaire en Ile-de-France ce qui signifie qu'on stigmatise ces lycéens.* » Me Dimitri Monforte, conseil d'un lycéen de 15 ans en garde à vue interroge : « *Avait-t-on besoin de les garder en cage pendant 24 heures pour une heure d'audition ? C'est totalement disproportionné car on sait où ces jeunes vont à l'école et où habitent leurs parents.* » (Le Monde, 2 mai)

L'apaisement consisterait dans l'annonce du retrait pur et simple de la loi Travail, ce gouvernement « socialiste » qui prétend agir pour la jeunesse préfère pour l'heure la réprimer. ●

F. G.